

# Saint Projet de Salers

## Gazette Communale



8<sup>ème</sup> Edition - Mars 2017



[www.saintprojetdesalers.com](http://www.saintprojetdesalers.com)

[mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr](mailto:mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr)

Tél. 04 71 69 23 57

Fax. 04 71 69 29 07

# Le mot du Maire

*Chers amis,*



*L'année 2016 a été marquée dans notre commune par la finalisation de la traverse du village avec les imprévus qui en ont émaillé le déroulement. Au terme de plusieurs mois de travaux, nous pouvons être fiers du résultat. Nos efforts ne se sont pas cantonnés à ce seul projet puisque différents chantiers de voiries notamment ont également pu être conduits.*

*L'année 2017 ne sera pas en reste : construction de la station de traitement des effluents du bourg, programme routier sur les secteurs de La Roche, La Persuyre, Pradet, piste du col de Légal. C'est aussi un important travail de réflexion quant aux travaux, de recherche de financements et de prospection pour trouver des exploitants, qui nous attend suite à la récente acquisition de l'Auberge du Pont.*

*La décision unanime du conseil municipal de racheter ce bâtiment s'appuie sur notre volonté de rendre notre commune attractive. Si le cadre de vie est important, les services et commerces à disposition des habitants le sont tout autant. L'épicerie, le point poste, le ramassage scolaire, l'auberge et la station du Col de Légal, font à ce jour partie de notre quotidien. Disposer d'une auberge avec chambres d'hôtes dans le bourg, permettrait de recréer un nouveau lieu de rencontres, d'échanges, d'activité économique et de faire ainsi revivre notre place !*

*D'ores et déjà, nous avons mobilisé pour cette opération des partenaires financiers comme le Département et la Région ; des contacts ont également été pris avec l'Europe dans le cadre du programme Leader et d'autres suivront.*

*La réalisation de ce projet peut sembler difficile mais je suis persuadé qu'à Saint-Projet, nous souhaitons, plutôt que de le subir, construire notre avenir !*

*Bien à vous,*

*Le Maire*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Faure'. The signature is stylized and cursive.

*Bruno Faure*

# Les actualités du village

## Les vœux de la Municipalité pour 2017

Samedi 7 janvier 2017, le Maire, Bruno Faure et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de St Projet de Salers.



A cette occasion, Bruno Faure a retracé les différents travaux réalisés en 2016 (traverse du Bourg, route du Bouscatel, village de Pradet...) et a évoqué les projets 2017, en insistant sur l'assainissement du bourg, chantier qui devrait démarrer dès ce printemps.

2017 sera aussi l'année d'un projet ambitieux avec le rachat par la commune de l'ancienne Auberge du Pont. Chambres d'hôtes, restaurant, bar... seront des pistes à explorer pour valoriser ce bâtiment et le faire revivre.

Des travaux d'entretien du réseau routier

seront également au programme, secteur de La Roche, Pradet... tout comme l'accès aux montages du Col de Légal avec la réalisation d'une piste menant vers Cabrespine. Le Col de Légal est lui-même l'objet d'un projet de développement touristique porté par la Communauté de Communes (Cf notre Article).

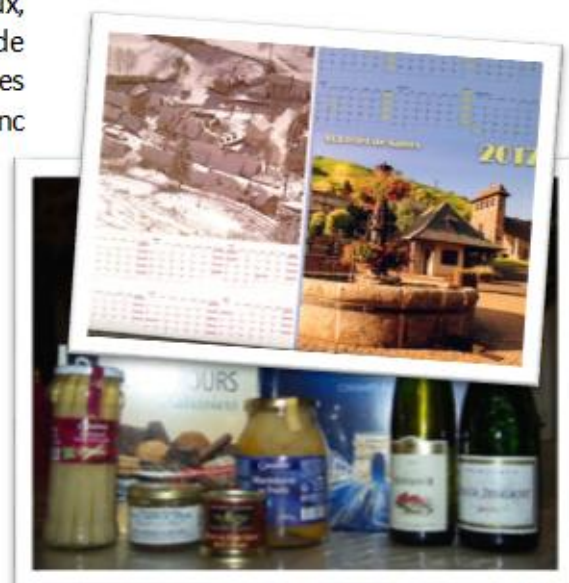
Un verre de l'amitié a ensuite été partagé et l'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive autour des bûches de Noël, galettes... Le traditionnel service de la soupe au fromage est venu compléter la soirée, le tout organisé par le comité des fêtes.

## Distribution des colis de Noël

Comme à son habitude en fin d'année, la municipalité a offert plus de 50 colis. Acheté à l'épicerie de la commune, ces colis étaient composés de gâteaux, assortiment de chocolats, terrine, salade de fruits, pot de châtaignes et bouteille de champagne. Pour le colis des couples, étaient rajoutés une bouteille de vin blanc d'Alsace et un bloc de foie gras.

A noter pour cette année encore, la remise d'un calendrier réalisé par le photographe de la commune, Stéphane Poirier.

Pour rappel, les colis de Noël sont offerts aux habitants de la commune inscrits sur les listes électorales et âgés de plus de 60 ans. Pour la commune, ces colis représentent un budget de 2900 €.



# Limitations de tonnage sur deux axes



Les murs de soutènement et les enrochements le long de nos routes et chemins communaux sont légions à Saint-Projet. Mais sur 15 ans ce ne sont près de 10 000 € qui ont été consacrés annuellement pour la réalisation des petits travaux de réhabilitation sans compter les grosses opérations (mûr du bourg, enrochement de la traverse,...). En parallèle, les véhicules utilisant ces voies sont de plus en plus larges, de plus en plus lourds et roulent bien souvent quelques que soient les conditions météorologiques.

Aussi, le Conseil Municipal s'est prononcé pour limiter le tonnage des véhicules à 19 tonnes sur deux axes sensibles de la commune.

Il s'agit de la voie communale N°2, menant au lieu-dit Lapeyre

Saint-Dolus à partir de l'intersection dans le bourg, et de la voie communale N°3 en direction du pont des chèvres.

Cet arrêté municipal a donc pour objet de préserver l'état de ces routes non conçues à l'origine pour supporter le passage d'engins lourds et de « responsabiliser » les usagers de ces axes.

Néanmoins et pour ne pas pénaliser les activités économiques et forestières, des dérogations pourront être accordées. Elles devront faire l'objet d'une demande auprès de la Mairie de St Projet et le cas échéant, un constat au préalable pourra être réalisé.

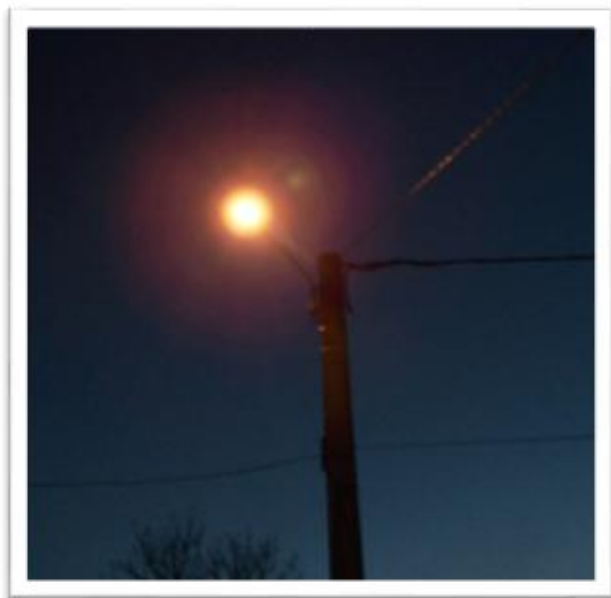
# Eclairage public : le LED nous fait faire des

## économies...

L'éclairage public de notre commune s'est modernisé dernièrement.



En effet, suite à la parution d'une directive européenne et notamment d'un règlement concernant l'éclairage public, nous nous sommes vus obligés de modifier plusieurs points lumineux de la commune.



Ce sont les lampadaires utilisant des ampoules à vapeur de mercure qui sont concernés par cette directive.

Compte-tenu de leur caractère énergivore et polluant par le mercure présent à l'intérieur, ceux-ci ont dû être remplacés au profit de points lumineux modernes. Nous avons choisi la technologie LED qui a la capacité d'offrir un éclairage de qualité tout en consommant trois fois moins d'électricité. Ainsi, la puissance consommée par un lampadaire LED n'est que de 35 W contre 100 W en moyenne pour les lampes à vapeur de mercure.

Sur les 72 points lumineux que comporte la commune, 32 étaient concernés par cette mesure. Il s'agissait des lampadaires présents dans les différents villages de la commune, ceux du bourg étant aux normes puisqu'ils utilisent le système à vapeur de sodium.

Pour cette opération, la commune a profité de l'impulsion donnée par la Communauté de Communes du Pays de Salers qui a signé une convention avec le Syndicat d'électricité du Cantal en date du 22/03/2016. Cette convention permet une prise en charge financière du remplacement des ampoules à hauteur de 50 % par le Syndicat et 25 % par la Communauté de Communes au titre des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. La charge revenant à la commune de St Projet de Salers s'en trouve donc fortement diminuée, puisqu'elle est de 25 %, soit 2 440 € au total.



Un lampadaire utilisant la technologie LED coûte environ 380 € ; compte tenu de leur moindre consommation, le retour sur l'investissement devrait se faire d'ici 9 ans environ. Il est à noter que le coût de l'éclairage public est d'environ 4000 €/an.

## Le Col de Légal se modernise et va faire peau neuve

Malmenée par un épisode venteux le 24 janvier dernier, la forêt du Col de Légal a vu 4 à 5 hectares dévastés.



Si cet aléa a été de nature à contrarier le fonctionnement de la saison hivernale, il ne remet nullement en cause le projet porté par la Communauté de Communes du Pays de Salers, qui gère la station du Col de Légal. Ce projet vise à rénover ce site et plus particulièrement le bâtiment utilisé, jusque-là, pour la location du matériel de ski et l'hébergement depuis quelques années.

Dans ce projet, il est prévu entre autres, la démolition du local actuel et la création d'un nouveau bâtiment. En effet, compte tenu de son caractère vétuste et de l'important investissement nécessaire à sa remise en état, il a été décidé de réaliser un nouveau bâtiment plus fonctionnel et répondant mieux aux attentes des futurs visiteurs.

Ce bâtiment, d'un aspect plus moderne, alliera bois et métal. Son design est encore entre les mains d'un cabinet d'architecte et pourrait ressembler aux photos ci-dessous.



En terme de prestations, il sera doté d'un spa (hammam, jacuzzi), avec une capacité d'accueil de 50 personnes, soit une vingtaine de plus qu'actuellement, plusieurs chambres de différentes tailles, ainsi qu'un espace cuisine permettant aux usagers, s'ils le souhaitent, de pouvoir se restaurer sur place.

Un espace dédié à la location du matériel de ski de fond et de raquettes est bien sûr prévu.

Par ailleurs, et c'est la nouveauté, la station proposera des locations de VTT, notamment en dehors des périodes d'enneigement. La pratique pourra se faire sur les actuelles pistes de ski de fond, mais aussi sur le GR 400 en direction du buron de Cabrespine par exemple.

D'autres activités pourront voir le jour, tout comme la réalisation de nouvelles pistes.

En terme d'investissement, ce projet s'évalue à hauteur de 2,2 millions d'euros. Différents partenaires vont y participer, comme les Conseils Départemental et Régional, l'État et l'Europe. Ces contributions atteindront plus de 1.160 millions d'euros, le solde étant pris en charge par la Communauté de Communes.



# Fête d'Halloween pour nos enfants



Depuis plusieurs années maintenant est organisé un après-midi Halloween à St Projet.

Un affichage est préparé par les enfants et le rendez-vous est fixé sur la place pour déguster un goûter avec tous les participants. Dès que la nuit tombe, c'est parti pour la visite des maisons... Le cortège fait alors le tour du village à la lumière des lampions et récolte des paniers pleins de friandises.



Le tour des maisons terminé, tous se retrouvent pour le grand partage des bonbons, gâteaux et boissons. Après les enfants, ce sont ensuite les parents qui partagent un apéritif souvent accompagné d'huîtres de Bretagne et de victuailles apportées par chacune des familles...

# Un ancien élu mis à l'honneur

Lucien Chambon a été mis à l'honneur, pour son implication au sein de la commune et ses 25 années de participation au conseil municipal. Il a été décoré par Mr Alain Marleix, qui lui a remis la médaille d'argent communale, départementale et régionale.

Né le 16 août 1932, Lucien Chambon a grandi à St Projet de Salers. Sa mère fut institutrice aux Ecoles de St Georges et son père arracheur de gentianes.

Après ses études, il s'est engagé dans la gendarmerie ce qui l'a conduit en Tunisie, en Algérie puis dans les départements de l'Aisne et de l'Ain avant de terminer sa carrière à Aurillac.

Avec la réalisation de quatre mandats, Lucien Chambon s'est beaucoup impliqué dans la commune de St Projet. On lui doit notamment les lustres chauffants de l'église.

Après cette remise de médaille, qui a suivi l'inauguration de la traverse du village, la soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié puis à Boudou, où le Club des Aînés de la Bertrande avait organisé la traditionnelle fête du pain. Une manifestation pour le moins réussie avec spectacle folklorique de la Sagranière, repas et feu d'artifice sur nos montagnes !





# Concours des villages fleuris 2016

Ce concours départemental des villes et villages fleuris du Cantal vise à récompenser les communes en fonction de leur fleurissement et entretien des plantes.

Nous décrochons à nouveau le premier prix dans la catégorie « Une Fleur ». Félicitations donc à Patrick Laporte, cantonnier de la commune, pour son travail !



# Mon paysage, mon patrimoine

« Mon Paysage, Mon patrimoine » est un projet qui a vu le jour via la Communauté de Communes et les 27 communes du Pays de Salers.

Conduit par Albert Rochette, maire de Saint Eulalie et Vice-Président de la communauté de Communes en charge de la Culture, ce projet consistait à visualiser les communes sous trois photos « d'avant » (dans les années 1920) comparée à aujourd'hui.

Les tripodes, réalisés sur des supports en bois, sont aujourd'hui présents dans

chaque commune et celui de Saint Projet de Salers a trouvé son emplacement sur la place. Il a cependant été mis à l'abri pour cet hiver et sera ressorti dès ce printemps.

Nous pouvons ainsi observer sur ces photos l'Avenue de la Bastide, l'Auberge du Pont et la vue sur le village depuis le cimetière telles qu'elles étaient dans les années 1920 comparativement à ce qu'elles sont aujourd'hui.



# Le tri de nos déchets, n'oublions pas !

« Piqûre de rappel » pour insister sur l'importance du tri sélectif de nos déchets. En effet, le traitement de nos déchets ménagers non triés nous coûte 115 € par tonne. Ceux-ci sont acheminés par camion vers l'incinérateur d'Egletons, en Corrèze.

Les déchets triés ont un coût de 50 € environ....



Donc, n'oublions pas : « Trier ses déchets, c'est limiter le coût du traitement de nos ordures ménagères et les valoriser ». En effet, ils pourront servir à réaliser de nouveaux objets comme des bouteilles, des cartons, etc...

Des efforts sont faits pour maintenir notre commune propre et accueillante. Aussi, merci de respecter les agents et de ne pas laisser vos déchets en dehors des bacs prévus à cet effet.

Continuons donc à trier l'ensemble de nos déchets grâce aux colonnes de tri présentes sur la commune ou en utilisant les déchetteries du territoire à notre disposition, déchetterie de St Cernin, des 4 routes de Salers ou encore de Pleaux.

Horaires d'ouverture des déchetteries : de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 9h30 à 12 h le samedi.

## Du côté des enfants et de l'école de Saint Chamant

Cette année encore, les enfants de l'École de St Chamant ont été choyés...

Outre un investissement de qualité dispensé par les enseignants, l'école a aussi bénéficié d'un soutien constant de membres actifs (communes, élus, parents d'élèves, bénévoles, troisième âge...)

C'est sans relâche que des idées ont été proposées et mises en place pour que les enfants puissent apprécier leur école et l'environnement dans lequel ils évoluent.

Pour cette année scolaire 2016/2017, l'école de Saint Chamant ne compte pas moins de 38 enfants, de la maternelle jusqu'au CM2.

Les institutrices, Delphine Monteil et Anne-Catherine Manry, accompagnées de Jeanne-Laure Du Rieu, Valérie Chassagne, Yolande Boulay encadrent cet établissement.

### ➤ Un voyage scolaire au printemps dernier

Au mois de mai 2016, les enfants sont partis 4 jours en voyage scolaire, dans le Périgord Noir, sur le thème de la Préhistoire.



Ils ont visité la Grotte de Lascaux, le Parc du Thot, la grotte de Rouffignac, le Musée National de la Préhistoire aux Eyzies...

Accompagnés d'un guide à chaque sortie, les enfants ont pu ainsi s'imprégner du thème de façon ludique et appropriée.

Le coût du voyage a été largement soutenu par les communes représentées à l'école, le conseil Départemental et l'Association

des Parents d'Élèves, qui a permis d'obtenir un reste à charge « raisonnable » pour les familles.

Les plus petits n'étant pas partis au grand voyage de 4 jours, ils sont allés visiter le Jardin de Bassignac sur une journée.

### ➤ Les TAP ou Temps d'Activités Péri-scolaires



Depuis 2013, la réforme des rythmes scolaires imposée par le Ministère de l'Éducation Nationale a notamment instauré des Temps d'Activités Péri-scolaires, permettant aux enfants de découvrir de multiples activités.

Ils ont pu ainsi participer à des activités sportives comme le football, le rugby, la zumba. Ils ont aussi découvert la couture, les chansons en

anglais, la poterie, la cuisine et le jardin, avec cueillette et dégustation de leur récolte. Des randonnées encadrées par des parents, des bénévoles de la commune et du troisième âge ont été organisées pour emmener les enfants à la croix de Montauban sur les hauteurs du village et au parc à daims d'Autrières.

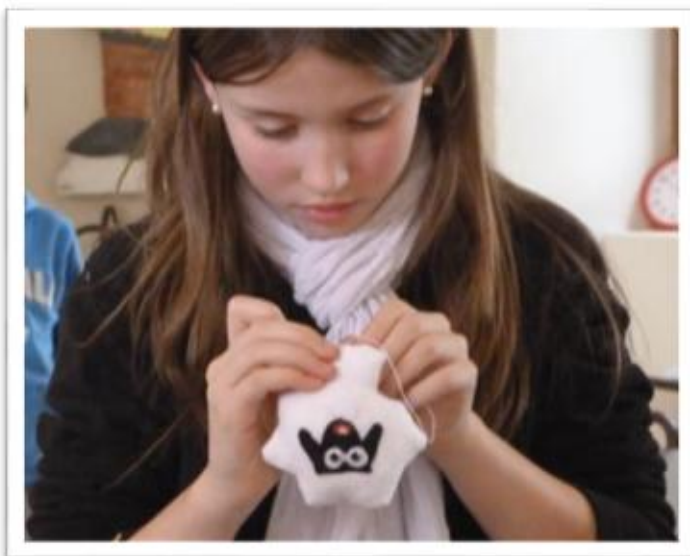
Deux membres des «Bouscas» ont initié les enfants aux danses traditionnelles, présentées au club

du troisième âge de St Chamant pour le carnaval et aux parents lors de la kermesse de fin d'année.

### ➤ Les sorties piscine

Trois niveaux de classe (Grande section de maternelle, CP et CE1) participent chaque année à des séances de natation au centre aquatique de Mauriac. Au total, 10 sorties permettent aux enfants de développer et perfectionner leurs capacités motrices dans l'eau.

Ces sorties, encadrées par la maîtresse et des parents d'élèves ayant passé un agrément, sont soutenues financièrement par la Communauté de Communes du Pays de Salers et l'Association des Parents d'Élèves.



### ➤ L'APE

L'Association des Parents d'Élèves organise des actions fédératrices réunissant les parents et soutient les projets en faveur des enfants. Ainsi sont organisés les sorties cinéma, piscine, le voyage scolaire, les abonnements de journaux pour les classes (le petit Quotidien, l'École des Loisirs), le repas d'automne annuel, la soirée quine, la kermesse de fin d'année...

L'APE est également soutenue financièrement par le Département, la Communauté de Communes du Pays de Salers et par les élus des communes où résident les enfants.



Les enfants accompagnés de Delphine Monteil, Anne Catherine Manry, Jeanne Laure Du Rieu et Yolande Boulay.

# Les travaux du village

## La traverse du Bourg, assainissement, remise en état



L'année 2016 aura certainement été marquée à Saint Projet de Salers par la remise en état de la traverse du village.

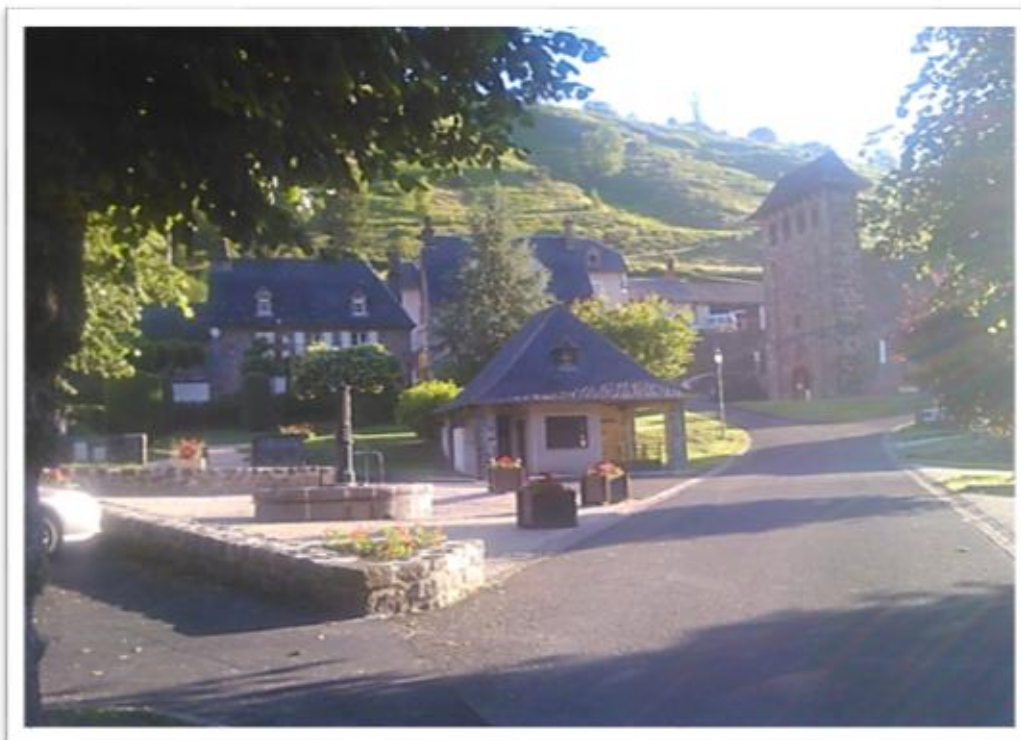
En effet, durant plusieurs mois de travaux, il a fallu, entre autres, réaliser un nouveau réseau de collecte des eaux usées et pluviales des habitations du bourg. Ceci a nécessité la réalisation de plusieurs tranchées jusqu'aux pieds des maisons d'habitations afin de les raccorder, si elles le pouvaient, au réseau collectif.



Dans un même temps, il s'agissait aussi de s'assurer de la séparation eaux usées/eaux pluviales et le cas échéant, de procéder à la réalisation de nouveaux réseaux. Sous-traitante de RMCL, c'est l'entreprise Bos qui s'est occupée de la réalisation de ces travaux d'assainissement.

En profitant de ces travaux, le Syndicat des Eaux de la Bertrande a remplacé la conduite d'eau potable qui traversait le village, de même que ERDF pour une ligne électrique moyenne tension.

Lors de cette période de travaux, plusieurs aménagements autour de la place du village et le long de la traverse ont aussi été conduits, comme la remise en état de murets autour de l'église et de la fontaine, ou encore l'ouverture sur la place du jardin public.



Enfin, un nouvel enrobé et la délimitation de bordures et espaces verts ont finalisé les travaux. Aujourd'hui, la place et la traversée du village arborent un aspect neuf. L'ensemble de ces travaux représente un montant d'environ 300 000 € pour la commune, investissement qui a été rendu possible grâce notamment à diverses subventions du Conseil Départemental et de l'Etat.

## Un enrochement sur le haut du Bourg



Samedi 5 Mars 2016, après un fort épisode pluvieux, nous avons eu la surprise d'avoir un glissement de terrain bloquant notre route communale...

Après avoir évacué plusieurs mètres cube de terre, il a été choisi de réaliser un enrochement afin de stabiliser le terrain. Pour éviter que cela ne se reproduise, un fossé le long de la route menant à Lapeyre Saint Dolus a été fait. Il canalise l'eau qui descend à travers les côtes lors de forts épisodes pluvieux en évitant ainsi qu'elle ne s'infilte dans le sol.

Cette opération, qui a représenté pour la commune une charge supplémentaire de 15 000 €, a été réalisée par l'entreprise RMCL.

# Démolition de la maison dite « Gary »

Les épisodes concernant la maison de notre ancien coiffeur de St Projet, la maison dite « Gary », ont enfin connu leur dénouement.



Faute d'héritiers reconnus, cette maison n'avait pas de propriétaire officiel depuis bien longtemps. Mais compte tenu d'une loi obligeant un délai d'attente de 30 années sans qu'aucun héritier ne se manifeste avant de pouvoir entreprendre quoi que ce soit, il a fallu attendre...

Ces longues années n'ont malheureusement pas aidé cette habitation... Et d'année en année, son état s'est très vite dégradé : chutes de lauzes, trous dans la toiture, effondrement du plancher allant même jusqu'à son éboulement partiel...

Cette maison était aussi responsable d'importantes dégradations sur la maison voisine d'Eliane Demontröy : infiltrations d'eau, moisissures, chutes de pierres dans la cour...

Au vu des dégâts occasionnés aux riverains et de sa localisation, le conseil municipal a engagé, dès qu'il a pu, une procédure de « bien sans maître ». Face au risque financier pour la commune, le conseil a décidé de refuser d'intégrer cet immeuble dans son patrimoine ; de ce fait, il a été transféré automatiquement dans celui de l'Etat début 2016. Compte tenu de son état et pour des raisons de sécurité, il a dû être procédé à sa rapide démolition le 16 mars dernier par l'Etat.

C'est l'entreprise SA-TPA qui s'est occupée de cette tâche délicate et l'entreprise Costa Ferreira a assuré la nécessaire remise en état du pignon mitoyen.



Aujourd'hui, à sa place, Eliane Dumontrotty, qui s'est portée acquéreur du foncier, a été aménagée un parking privé et les traces de l'ancienne maison semblent avoir disparu...Le jardin de la maison a quant à lui été vendu à Mr et Mme Sénécal, voisins de parcelle.

## Un village refait à neuf inauguré

Samedi 2 juillet, les élus de Saint Projet de Salers, accompagnés des habitants de la commune, ont reçu plusieurs personnalités.

La Sous-Préfète de Mauriac, Sybille Samoyault, Alain Marleix ancien Ministre, Député et Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, Vincent Descoeur, Président du Conseil Départemental, Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale et notre maire Bruno Faure, également Conseiller départemental.



C'est Mme Samoyault qui s'est enquis de couper le ruban pour inaugurer la nouvelle traverse du bourg de St Projet de Salers.

## La suite des travaux pour 2017...

En 2017, les travaux d'assainissement vont néanmoins continuer...et se terminer.

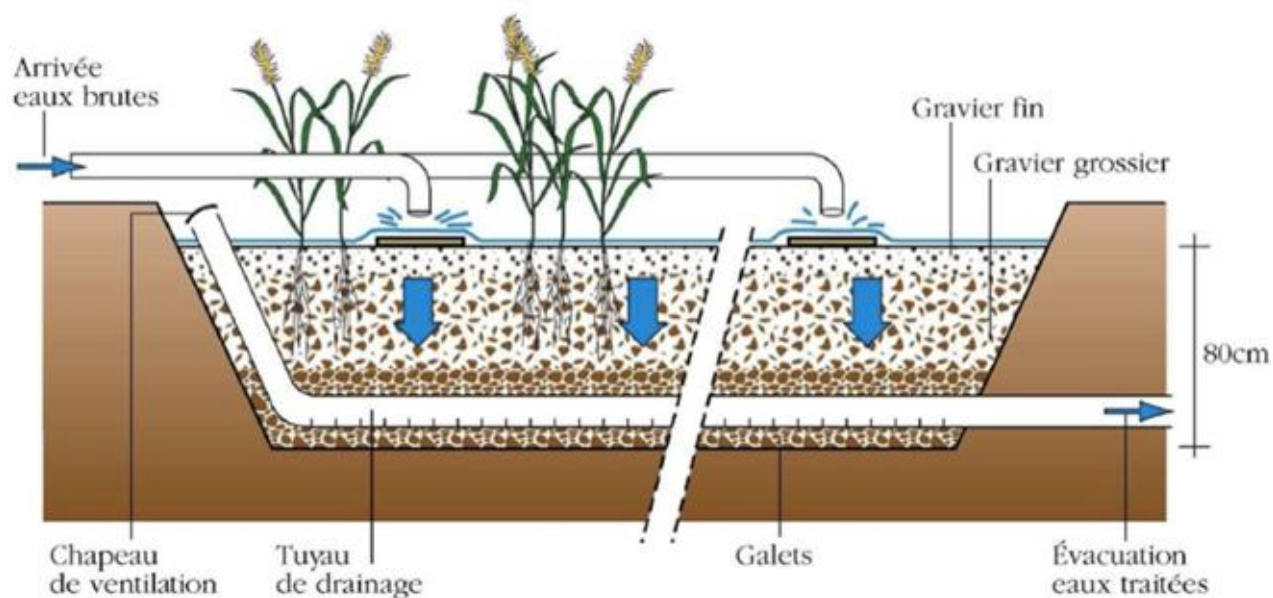
En effet, la première partie concernant l'assainissement du bourg étant réalisée (raccordement de chaque maison, nouvelles canalisations...), c'est la seconde partie, concernant le traitement des



eaux usées, qui doit être réalisée.

A ce sujet, la commune avait étudié plusieurs projets quant à son système de traitement et à son emplacement. (Cf notre 5<sup>ème</sup> gazette de 2012).

Ces travaux vont donc être réalisés en ce début d'année avec un système de traitement basé sur le filtre planté de roseaux. Il sera implanté « côté nord » sur la parcelle Delon qui a été échangée avec la Commune.



Il disposera de bassins de décantation et une purification des eaux usées sera réalisée par les racines des roseaux avant un rejet vers le milieu naturel. Cette station de traitement viendra donc remplacer l'actuelle, vétuste et non fonctionnelle.

Le projet a un coût significatif pour la commune qui sera, selon les premiers devis, de l'ordre de 85 000 €. Des subventions de l'Agence de l'eau et de l'Etat viendront compléter un emprunt de 55 000 € pour le financer.

# Les autres travaux de la commune

L'année 2015, tout comme 2016, a été riche en travaux sur la commune.

## ➤ Remise en état du pont pour accéder au village de Roussy.

En effet, le pied de celui-ci avait été dégradé suite à d'importantes précipitations. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Garcelon pour un montant de 2 337 €.

## ➤ Reprise de l'affaissement sur la route de Lapeyre Saint Dolus.

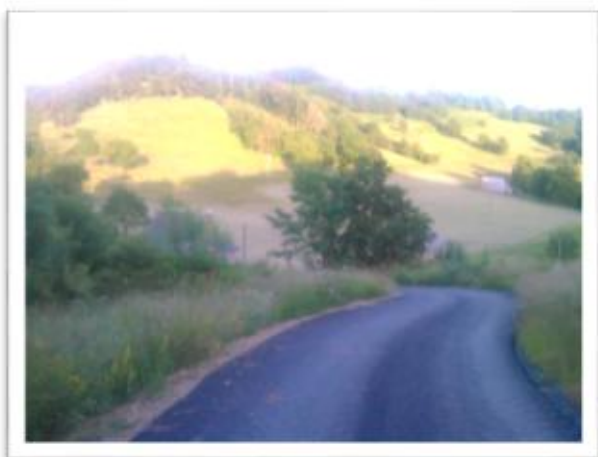


Pour cette opération, un drain a été mis en place sur le fossé pour élargir la route et la banquette a été reprise sur la partie gauche, en montant.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Croute pour un montant de 1438 €.

## ➤ Enrochement sur la voie communale devant la maison de Mr Monghal et sur la piste à Bonnaves

Les travaux ont consisté en la réhabilitation de murs et/ou enrochements. Les chantiers ont été conduits par l'Entreprise Garcelon pour un montant de l'ordre de 2 800 €



## ➤ Renforcement des pistes du Luc et du Relai.

Pour faciliter la circulation des engins agricoles et maintenir en état nos pistes, il a été procédé à un renforcement de quelques portions délicates, notamment là où le dénivelé était important.

Ces travaux ont consisté en la mise en place d'un enrobé tricouches qui devrait permettre aux pistes de résister lors de forts orages ou d'importantes périodes de pluie qui pouvaient faire descendre pierres ou débris et créer d'importantes ornières. Pour la piste du Luc, les travaux ont été réalisés par

l'Entreprise Croûte pour un montant de 18000 €.

A Vieillespèze les travaux ont consisté en la réalisation d'un traitement de surface. Le coût global a atteint plus de 6 000 €.

➤ **Nouvel enrobé sur la route du Bouscatel**

Un nouvel enrobé est venu remettre à neuf la route menant au Bouscatel, soit plus d'un kilomètre pour un coût de 40 616 €. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Croûte.



Dans un même temps, le village de Pradet a fait peau neuve, avec là aussi, la réalisation d'un nouveau revêtement dans tout le village et la réfection des accotements.

Ces travaux se sont déroulés lorsque le chantier d'enfouissement de ligne électrique était en cours, permettant ainsi d'éviter la réalisation de tranchées sur la route. Le coût s'est élevé à 30233 €.

### ➤ Une aire de stationnement au Bousquet

Pour permettre aux habitants et usagers de se garer facilement dans le village, il a été créé une aire de stationnement au Bousquet.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Garcelon pour un montant de 1910 €.



### ➤ Suppression de la clôture en grillage au cimetière

Sur l'aire de stationnement devant le cimetière du village, le grillage, devenu vétuste, a été supprimé et remplacé par une bordure en béton qui pourra servir de heurtoir aux véhicules se garant sur le parking du cimetière.



# Les associations du village

## Le Comité des Fêtes

En dépit d'effectifs limités, le comité des fêtes fait de son mieux pour participer à l'animation du village afin d'entretenir ces moments de convivialité et de partage si importants entre habitants ou



simples amoureux de la commune, qu'ils soient permanents ou saisonniers.

Comme chaque année, les festivités ont débuté par la désormais traditionnelle après-midi des Vœux qui se prolonge toujours en soirée par un repas convivial et animé !

La Soirée Auvergnate s'est déroulée le 23 juillet. Dans une douce ambiance estivale, les nombreux participants ont pu déguster un aligot succulent, qui remplaçait cette année la truffade, et profiter d'un beau feu d'artifice avant d'aller se dépenser sur la piste de danse au

son de l'orchestre.

Le 10 août, le trio Saint-Stanislas, composé de Bogumila Gizbert-Studnicka au clavecin, Magdalena Szczepanowska au violon et Natalia Reichert au violon alto, faisait résonner dans notre jolie église à l'acoustique remarquable, les œuvres de Bach, Leclair, Duphy, Casanea de Mondonville et Benigne Balbastre (dont la fameuse « Malesherbe » pour clavecin solo qui a toujours grand succès auprès de l'auditoire !), à l'occasion du 21ème Festival Baroque d'Auvergne. Comme chaque année, c'est avec beaucoup de plaisir que les personnes présentes ont pu découvrir ou redécouvrir



un florilège de compositions musicales de la période baroque avant de prolonger cet instant de grâce autour d'un petit buffet auvergnat (comme chacun sait, la gastronomie fait partie du bien-vivre en Auvergne !) offert par le comité des fêtes.

Pour la Fête Patronale, la météo était encore au rendez-vous. Après la messe, l'hommage rendu comme chaque année aux victimes des guerres 1914-1918 et 1939-1945 devant le monument aux

morts puis l'apéritif offert par le comité des fêtes sur la place du village, les animations se sont déroulées sous un soleil radieux. Le concours de pétanque a eu un beau succès tandis que « Les Fantaisistes » faisaient le show (humour et costumes à paillettes au programme !) en sollicitant le public qui s'est bien prêté au jeu.

Merci à tous, vous qui participez d'une manière ou d'une autre, à la pérennisation de ces festivités et rendez-vous à la page 25 pour noter le programme proposé en 2017 !

### Concert baroque 2017

Cette année, le concert organisé dans le cadre du 22ème Festival Baroque d'Auvergne aura lieu le mercredi 9 août à 17h30 à l'église.

Au programme, deux grands compositeurs, Chopin et Tchaïkovsky, dont les œuvres seront mises en valeur par Robert Maciejowski, jeune pianiste polonais, considéré comme musicien prodige par ses pairs.

Nous vous invitons donc à quitter quelques instants le quotidien pour vous laisser emporter et vous promener, durant un peu plus d'une heure, quelque part entre ciel et terre au son du piano...

## Les Marchés de pays

Cet été 2016, la commune de St Projet de Salers a connu deux nouvelles manifestations : les marchés de Pays.

Le premier a eu lieu le vendredi 15 Juillet et le second le vendredi 12 Aout 2016.

Au cœur du village, sur la place, les nombreux convives ont passé un agréable moment sous un beau soleil et dans le cadre verdoyant de notre commune.



Bourriols, truffade, pounti, charcuteries diverses, tartines au fromage de chèvre du Massif Central, crêpes... étaient proposés par les exposants. Et l'ensemble des danseurs du groupe folklorique La Sagranrière ont joliment animé la soirée.



Voilà donc une belle initiative qui sera renouvelée pour l'été 2017 !

# L'association de Chasse, ACCA

L'ACCA compte aujourd'hui encore près de 80 adhérents de 18 à 87 ans, c'est donc près de 70 familles de la vallée de la Bertrande ou voisines qui vivent chaque saison au rythme de la chasse et de tout ce qui l'entoure.



Nous sommes particulièrement heureux cette année de compter parmi nos sociétaires une jeune chasseuse ; une autre est également très motivée pour la saison prochaine, ce qui constitue une première sur St Projet.

Cette saison qui s'achève aura été marquée comme l'an dernier par une météo des plus clémentes ce qui a permis aux équipages de chien ainsi qu'aux chasseurs passionnés de « se faire les pattes », comme on dit, sur les côtes pentues de Lapeyre ou de la Roche.



Le bilan est somme toute satisfaisant, le lièvre est bien présent de nouveau et la population de grands gibiers Sangliers/Cerfs/Chevreaux se porte très bien. Nous pouvons observer de plus en plus de magnifiques animaux ce qui démontre bien une très, très bonne santé de notre faune.

Comme tous les ans, un cerf a été entièrement offert aux propriétaires de plus de 20 ha voués à l'ACCA.

Un sanglier a également fait le bonheur des fines bouches du club des aînés de St Projet.

Un autre nous a permis d'inviter propriétaires et amis de la chasse pour partager un grand moment de convivialité où les conteurs de vieilles histoires vécues ainsi que de bonnes blagues ont fait recette. Il est de coutume lors de cette soirée de remercier certains artisans de la chasse qui œuvrent toute la saison afin que celle-ci soit une réussite. Cette édition a permis de mettre à l'honneur Elie Flotte qui malgré son grand âge participe assidûment aux battues et n'est pas le dernier pour préparer la vénerie, Joël Chauvet pour entre autre sa disponibilité et son sérieux pour la distribution des cartes journalières et Laurent Vidalinc pour son implication au local de chasse... Merci encore à eux.



Comme prévu et annoncé dans le dernier édito, le local du Roc est maintenant terminé. Quelques jolis trophées prélevés sur la commune ornent déjà le mur principal. Cet agrandissement est un outil indispensable qui permet d'accueillir les réunions de bureau, l'AG, les préparations aux battues ainsi que les bilans et comptes rendus de celles-ci.

Ce lieu est idéal également pour se retrouver le midi autour d'une bonne cuisine souvent concoctée par le chef Laurent ou bien dernièrement d'un excellent civet de lièvre - truffade offert par Titus qui a réuni près de 25 gourmands.

C'est aussi ça la chasse : sport-loisirs-découverte-convivialité et partage tout ça dans la bonne

humeur, le respect des animaux, des hommes et des territoires... (Jean Louis Balestier)



## Le Club des Aînés de la Bertrande

Les manifestations de l'année 2016 ont été un succès pour le Club des Aînés de la Bertrande, Thé Dansant, Fête du Pain, Voyage...

Mais, l'année 2016 a aussi été l'occasion de se joindre au Club de Fontanges pour le voyage annuel au Puy de Dôme, coopération qui sera renouvelée en 2017.

La fête du pain à Boudou, tout comme le dernier repas de Noël, ont réuni de nombreux convives.



Après un bon repas, quelques pas de danse...



Spectacle de la Sagranière à l'occasion de la fête du Pain à Boudou



# Les bergers d'Auvergne, des nouvelles de l'association...



L'Association de Sauvegarde du Chien de Berger d'Auvergne nommée ASCBA et créée en novembre 2014 pour la sauvegarde de ce chien continue d'avancer, voici quelques nouvelles...

Cet été, l'assemblée générale à Védrières St Loup dans le Cantal a été l'occasion de faire un bilan de l'année 2016 : recensement de ses animaux, réalisation de portées, tests ADN, et communication dans toute la France.

C'est ainsi qu'une présentation a été faite lors de la fête de la Chèvre du Massif Central à Saint-Front en Haute-Loire, le 17 juillet dernier.

Le site internet de l'association est régulièrement mis à jour et est consultable à cette adresse :

<http://chienbergerdauvergne.jimdo.com>



Et pour continuer la promotion de ces chiens, une page Facebook de l'association existe et compte désormais 976 « j'aime ».

Celle-ci est consultable sous ce nom : [Association-desauvegarde-du-chien-berger-dauvergne](#)

Un dossier de presse a par ailleurs été envoyé et repris par les radios RMC et RTL, France 3 ainsi que différents journaux Auvergnats ce qui a permis de parler du chien Berger d'Auvergne à grande échelle. Ces interviews peuvent être réécoutées en replay sur le site de l'association.

Quant à la labellisation des chiens à proprement parler, et même s'il est encore trop tôt pour élaborer un standard strict de ce chien, donner un label à chaque chiot apparaît comme une nécessité. Cela permettra d'écartier les chiots trop éloignés du type Berger d'Auvergne et de pouvoir partir sur de bonnes bases d'élevage pour la suite du programme. En effet, ne seront labellisés que les chiens aptes à reproduire et c'est pour cette raison qu'une première liste de chiens a été examinée attentivement.

## De nouvelles portées...

Cinq portées ont vu le jour en 2016 dont une portée est née cet été chez Julien Souvignet, par Jade x Jaléo et une autre est née fin octobre chez Sylviane Grébert, par Lilas x Chien.



Jade avec deux de ses 4 chiots : Milo et Miquette

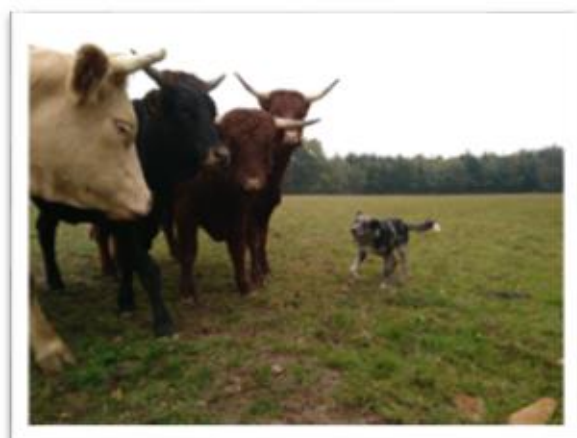


Portée Lilas x Le Chien (Muscat, Malt, Myrtille et Mirabelle)

Et, n'oublions pas que le berger d'Auvergne est un formidable chien de travail, comme en témoigne Mishka, jeune chiot né en 2016 et placé chez un éleveur dans l'Orne...



Mishka en plein travail



Les personnes intéressées pour l'acquisition de ces chiens sont invitées à contacter Emilie DRACON ou retrouver l'association via ces contacts :

Contacts :

Site web : <http://chienbergerdauvergne.jimdo.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Association-de-sauvegarde-du-chien-berger-dauvergne/555120861299515?ref=hl>

# Calendrier des animations, festivités



- Repas de Chasse

Organisée par le Club des Aînés, le [Samedi 4 Février 2017 à 12h](#)

- Soirée Théâtre – Compagnie Confipote

Organisée par le Comité des Fêtes, le [Samedi 25 Mars 2017](#)

- Vente « Proconfort »

Organisée par le Club des Aînés, le [Vendredi 21 Avril 2017](#)

- Thé Dansant

Organisée par le Club des Aînés, le [Dimanche 23 Avril 2017](#)

- Voyage annuel

Membres du Club des Aînés avec le Club de Fontanges, le [Samedi 17 Juin 2017](#)

- Fête du Pain à Boudou

Organisée par le Club des Aînés, le [Samedi 1<sup>er</sup> Juillet 2017](#)

- Marché de Pays

Le [Vendredi 14 Juillet 2017 à partir de 18h](#)

- Soirée Auvergnate

Organisée par le Comité des Fêtes, le [Samedi 22 Juillet 2017](#)

- Concert Baroque – Récital Chopin et Tchaïkovski

Organisée par le Comité des Fêtes, le [Mercredi 9 Aout 2017 à 17h30 à l'église](#)

- Marché de Pays

Le [Vendredi 18 Aout 2017 à partir de 18h](#)

- Soirée dansante avec orchestre

Organisée par le Comité des Fêtes, en [Octobre/Novembre 2017](#) (date à confirmer)

- Assemblée Générale et Repas de Noël du Club des Aînés

Le [Dimanche 17 Décembre 2017](#)

# Etat civil

## Naissances



## Décès

- BOUET François, le 18 mars 2015
- DELON Jean Marie, le 3 mai 2015
- JOANNY Auguste, le 24 février 2016
- BLANC Maurice, le 2 avril 2016
- LAPIE Michel, le 14 avril 2016
- PRUNET Guy, le 10 février 2017
- BEAUVOIS Joël, le 1 mars 2017

## Mariages

- BEN NASR Hamad et RAUSSOU Véronique, le 28 mai 2016 à Saint Projet de Salers

## Nouveaux arrivants

- DANGUIRAL Marie au Bourg
- LAFON Guillaume à La Roerie

## Départs

- GILLY Edouard, locataire à La Tour
- DI MARCO Nicole, locataire au logement des Ecoles
- PEROT Serge, locataire d'Eliane DEMONTROT

# Quelques anciennes photos de notre commune



Saint Projet de Salers – Route de Saint Chamant dans les années 1920



Saint Projet de Salers – Avenue de la Bastide dans les années 1929



Saint Projet de Salers – L'Eglise, dans les années 1950



Saint Projet de Salers – Le Minour



# Vie pratique

## Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire les mercredis  
Mr le Maire reçoit sur rendez-vous - Tél. 04 71 69 23 57 - Fax. 04 71 69 29 07  
mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr - www.saintprojetdesalers.com

## Epicerie de St Projet de Salers



Mr et Mme LACROIX

Le Bourg - 15140 Saint Projet de Salers

Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 17h à 19 h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 12h

Tél. 04.71.68.54.88 (Pour les commandes de pain)

## Auberge du Col de Légal



Mme RIGAUDIERE Marie José

Le Col de Légal - 15140 Saint Projet de Salers

Ouvert les week end, pendant les vacances scolaires et tous les jours en période estivale

Tél. 04.71.68.16.79

## Boucherie – Charcuterie - Traiteur

LAJARRIGE Christian

Passage le vendredi 13h et mercredi 12h30 - Tél. 04 71 47 60 62

